



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 08 JUILLET 2015

« Beaucoup d'appétit »

PORTRAIT Ses détracteurs disent de lui qu'il a les dents longues. Jérôme Sourisseau ne dément pas avoir de l'ambition. Retour sur le parcours d'un incontournable de la politique

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

C'est encore dans une salle de son futur-ex-lycée que Jérôme Sourisseau reçoit. Il y vit ses dernières heures en tant que proviseur de Louis-Delage. Demain, un nouvel avenir l'attend, pas si loin des salles de classes mais nettement plus près des hautes instances départementales. Une page se tourne dans la vie du maire de Bourg-Charente.

Son titre est long à dénombrer. Le nouvel élu au Conseil départemental est aussi vice-président en charge des solidarités territoriales, de l'économie, l'agriculture et l'enseignement supérieur. Une nouvelle casquette pour une carrière politique qui se voit impulsée et à laquelle il compte bien donner une priorité. Jérôme Sourisseau, l'enfant du pays, né à Bourg-Charente en 1974, est devenu grand.

Les premières sensibilités

Sa première sensibilité politique ne date pas d'hier. C'est presque un hasard qui le conduit aux universités d'été de l'UDF à Seignosse (Landes), il a à peine 20 ans et il fait des études de sciences physiques. « L'histoire m'a toujours passionné, explique-t-il. L'université d'été, c'était une façon de pouvoir suivre des cours sur cette matière. Je ne l'ai pas fait pour la politique. »

C'est là, pourtant, que plusieurs hommes croisent sa route et suscitent l'intérêt. Philippe Mottet, ancien maire d'Angoulême entre autres, et quelques ministres du gouvernement Balladur. « J'ai alors décidé de m'engager dans les jeunes démocrates sociaux. »

L'envie est là. Pas encore celle de défendre des idées d'un parti politique mais celle de s'investir sur son territoire.

« La notoriété »

Après l'agrégation, Jérôme Sourisseau est envoyé en région parisienne, où il enseigne la physique et la chimie. Son investissement politique prend une pause de plus de cinq ans. Mais l'appel du pays est trop fort. En 2006, le voilà de retour en Charente, en tant qu'adjoint du collège de Gond-Pontouvre.

L'année 2008 marque un tournant. En un an, il se retrouve maire de Bourg-Charente, proviseur du lycée Louis-Delage et président du Pays Ouest Charente. « Le poste de maire, je l'ai convoité dans le seul but de m'investir pour ma commune. Personne ne voulait se présenter. » Le Pays ? « Bertrand Sourisseau, mon prédécesseur, repartait sur Paris et était le premier à dire que cette structure ne servait à rien ! Alors, pourquoi pas ? Au premier tour, je me suis retrouvé face à des géants de la politique locale comme Jean Gombert, Jérôme Royer et Jean-Loup Mercier. C'est cette victoire qui m'a donné une certaine notoriété. »

Apprendre de ses échecs

À ce moment-là, il est encore trop tôt pour parler de carrière politique mais Jérôme Sourisseau se voit pousser des ailes. En 2011, il est élu aux cantonales sur le canton de Segonzac. Son étiquette Modem, il la garde par amitié pour François Bayrou mais finira par s'en détacher, préférant l'UDI. C'est d'ailleurs lui qui le poussera à se présenter en 2012 aux élections législatives. Celle de trop ? « Un échec, oui. C'était trop tôt. J'ai pu comprendre l'importance de nouer des accords en politique. Être au centre, ce n'est pas avoir une position tranchée. J'étais très déçu. » Mais cet échec écrira la suite de son parcours. Avec une di-



Jérôme Sourisseau n'en oublie pas moins ses premières amours. À la rentrée, il sera de nouveau professeur. PHOTOS: C.

zaine de jeunes quadragénaires, ils imaginent ensemble la politique de demain. On y voit Xavier Bonnefont, Émilie Richaud, Élise Vouvet ou encore Véronique Marendat. « En juillet 2012, le premier déjeuner avec le groupe a été plus que tendu. Mais ça a porté ses fruits. »

En 2014, les municipales de Bourg-Charente sont un détail. Il se lance un nouveau challenge, celui des sénatoriales et chute à nouveau. « Être au second tour face à Michel Boutant, je n'appelle pas ça un échec », tempère-t-il. 2015, les élections cantonales sont loin d'être gagnées. « J'étais très inquiet. Si je perdais là, j'arrêtais tout. »

Mais Jérôme Sourisseau a une bonne étoile. Élu vice-président, il a soif de connaissance. S'il abandonne son poste de proviseur, l'élu n'arrête pas pour autant l'enseignement. À la rentrée prochaine, il redeviendra professeur de physique-chimie à mi-temps dans un collège de Charente. « J'y tenais. Je

ne voulais pas devenir dépendant de la politique. »

Responsabilités nationales

En sept ans, celui qui n'était qu'un jeune Charentais anonyme est aujourd'hui devenu une pièce incontournable de l'échiquier politique. Mais la notoriété a ses inconvénients. « Je suis exposé et certainement plus vulnérable. Mais je maîtrise ma vie privée et tout ce qu'on me dit me passe au dessus. Aujourd'hui, j'ai plus de satisfaction à faire ce que je fais que de contraintes. »

Quand on lui demande où il sera dans dix ans, l'élu n'hésite pas une seconde : « J'aurai des responsabilités nationales ou je serai dans mes vignes. » Pas d'entre-deux, Jérôme Sourisseau est catégorique. « C'est très clair dans ma tête. Je n'ai aucun plan de carrière politique même si je reconnais avoir beaucoup d'appétit et une certaine ambition. Et pas seulement pour moi-même, mais pour la Charente. »

Qualifiés pour les championnats de France

CHÂTEAUBERNARD À Angoulême, l'équipe composée de Sébastien Hasselwander, Henri-Bernard Rastau et Morgan Bissierier a remporté le championnat régional en double de boules lyonnaises, en troisième division. La remise des récompenses s'est faite en présence de Josette Plinet, présidente du comité bouliste départemental de la Charente et d'Éric Rougier, président de l'association bouliste d'Angoulême. Ils sont qualifiés pour le championnat de France en double qui se déroulera les 11 et 12 juillet à Gap dans les Hautes-Alpes.



Les trois boulistes ont remporté le championnat régional. PHOTO DR

CHÂTEAUBERNARD Les élèves d'Estelle Simon ont fait danser les roses



Les danseuses de l'école Estelle Simon et leurs roses ont coloré durant trois jours la salle culturelle Castel. PHOTO S. B.

Les danseuses d'Estelle Simon ont habité le Castel pour trois représentations, vendredi, samedi et dimanche dernier. Durant plus de deux heures, les spectateurs ont baigné dans la féerie des contes avec Peau d'Âne de Charles Perrault, avant de se laisser emporter dans le langage universel et poétique de la rose. Un festival de costu-

mes et de décors créés par les parents, les danseuses et leur professeure. Une rétrospective filmée de l'année écoulée a été projetée. L'atmosphère apportée par Gabriel André, envolé vers une carrière parisienne avec « Mistinguett, reine des années folles », se ressent toujours dans l'école de danse.

Sandra Balian

Le sport fait débat

La voix saccadée et loin d'être enjouée, Stéphane Martin, président de l'Office municipal des sports (OMS), a convié les associations sportives, lundi 6 juillet, à la salle Jean-Tardif, principalement pour parler du devenir de l'OMS. Le maire Pierre-Yves Briand et la maire adjointe aux sports et aux associations, Christel Gombaudo, étaient présents.

La coupe est pleine

Stéphane Martin le regrette fortement. Sur les questions d'intercommunalités sportives, « depuis le début, l'OMS n'a jamais été impliqué et on ne connaît pas vraiment Benoît Lamouche, le directeur du pôle Sports et jeunesse de Grand-Cognac. Difficile d'informer les clubs castelbernardins dans ces conditions. »

Depuis 2013 le président a fait les comptes : cinq clubs castelbernardins sont devenus communautaires : l'association sportive des paralysés et amputés compétition, le foot, Castel Model Car 16, le tennis et sans doute bientôt un 6e, le club de tai-chi-chuan qui est en attente de signature d'une convention d'occupation de la salle Jean-Monet.

Une coquille vide

La goutte d'eau qui a sans doute fait déborder le vase, c'est la non-consultation de l'OMS pour le passage en club communautaire du tennis. Stéphane Martin l'a découvert dans la presse, le président du club de tennis ayant été sollicité directement. Le maire reconnaît d'ailleurs son erreur : « Il est vrai que l'OMS n'a pas été très impliqué. » Pour le maire, la décision se justifiait par un souci de cohérence : « Il était difficile de gérer un club communal dans



Stéphane Martin, président de l'OMS, a joué cartes sur table avec les associations sportives et la mairie. PHOTO S. B.

un ensemble intercommunal ». Aujourd'hui l'OMS ressemble à une coquille vide qui se résume à la remise de récompenses : « Est-ce qu'on donne un budget de fonctionnement pour distribuer des coupes ? » s'interroge Stéphane Martin alors que la mairie a créé un service des sports cette année « On s'est aperçu qu'on faisait un peu doublon. On se sent essouffés. On n'a pas fait de demande de subvention cette année ».

Peu de soutien

Dans la salle, aucune association n'a levé la voix pour défendre l'OMS. Seule Christel Gombaudo a alerté les associations : « On est à un moment clef de l'OMS. Stéphane a sauvé certains clubs car plus présents sur le terrain. Il est associé sur les subventions. Attention, si vous ne prenez pas la mesure du problème, vous n'aurez plus qu'un seul interlocuteur : la mairie. »

Pas d'office intercommunal

La réunion a aussi permis aux élus de faire deux mises au point. L'asso-

ciation Castel Model Car16, présidée par Marc Sureau, a perdu son circuit d'entraînement de voitures téléguidées au stade Claude-Boué avec l'édification du futur complexe footballistique communautaire mais « C'est à sa demande qu'un nouveau circuit n'a pas été reconstruit, nous étions tout à fait prêts à soutenir le club dans son activité », a insisté la municipalité.

Pierre-Yves Briand a ensuite tenu à revenir sur l'annonce, faite lors d'une assemblée générale, du président de l'OMS cognacais, de sceller le sort des associations sportives de Cognac et Châteaubernard dans un office des sports intercommunal. Le maire n'a pas apprécié et estime qu'on ne lance pas un projet quand les personnes concernées sont absentes. Christel Gombaudo a abondé en ce sens : « Une déclaration impromptue et sans contenu. L'office intercommunal des sports, ce n'est pas que Cognac et Châteaubernard. Rien n'est arrêté à ce jour en commission des sports intercommunale. »

Sandra Bailan

La préfecture sera fermée lundi 13 juillet

Lundi 13 juillet, veille de jour férié, plusieurs établissements publics administratifs seront fermés. Ce sera le cas de la préfecture régionale de Poitou-Charentes (Poitiers), de la préfecture de la Charente et du Conseil départemental de la Charente. En ce qui concerne l'Urssaf, le bâtiment ne sera ouvert que de 9 heures à 12 h 30. Tous rouvriront leurs portes mercredi 15 juillet, aux horaires normaux.

Front uni pour les quartiers

- Une représentante de l'Agence nationale de rénovation urbaine était hier à Angoulême et à La Couronne
- Elle a visité La Grand-Font et l'Etang-des-Moines
- Pour prendre la mesure des besoins.

Laurence GUYON
lguyon@charentelibre.fr

Ce n'est pas franchement une promenade touristique que la préfecture avait organisée hier pour Amandine Dukhan. La responsable de l'Anru (Agence nationale de rénovation urbaine) pour la Charente était conviée à une visite de terrain à La Grand-Font à Angoulême et à l'Etang-des-Moines à La Couronne pour constater de visu l'état de ces deux quartiers candidats à une enveloppe régionale de 14 millions d'euros. «L'objectif, c'est de montrer un front uni», résume Jean-François Dauré, maire de La Couronne. Il faut leur donner envie de nous donner le maximum.» «Nous ne



Les besoins de La Grand-Font semblent évidents. L'école Raoul-Boucheron, abandonnée depuis des lustres, est un exemple de bâtiments voués à la démolition.

Photo CL

voulons pas apparaître comme concurrents», ajoute Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême. Amandine Dukhan ne risquait pas de se perdre: elle était accompagnée d'une délégation d'une bonne trentaine de personnes, rassemblant des représentants de l'Etat, élus des deux villes concer-

nées, président du département, bailleurs sociaux publics ou privés, CAF, etc.

La Grand-Font et l'Etang-des-Moines ont été exclues de l'enveloppe nationale accordée à l'automne. Les deux quartiers sont maintenant en concurrence avec La Rochelle, Niort et Châtellerauld pour la session de rattrapage régionale, d'un montant de 14 millions d'euros. La stratégie est d'obtenir la plus grosse part de gâteau possible.

Il fallait donc montrer un tableau convainquant. A La Grand-Font, 2 100 habitants sont répartis dans 1 360 logements, dont 950 détenus par les organismes publics.

Dossiers aboutis

«Nous sommes là pour mesurer l'état du quartier, les enjeux, les spécificités», explique Xavier Bonnefont. Il nous faut un maximum de cette enveloppe si on veut construire un véritable projet urbain.» Il a fixé le montant nécessaire à près de 12 millions d'euros. L'école

Raoul-Boucheron désaffectée, l'immeuble Eglantines livré au vandalisme, un bâtiment vide mais régulièrement squatté ou encore le centre commercial en déshérence sont voués à la démolition, sans regrets.

En parallèle, 500 logements auraient besoin d'une réhabilitation. L'une des pistes de travail prévoit la construction d'un pôle rassemblant un groupe scolaire et l'accueil de la petite enfance, pour remplacer les multiples structures vieillissantes et éparpillées dans le quartier. L'après-midi, Amandine Dukhan a pu visiter l'Etang-des-Moines. Des habitants du bâtiment C interpellent, inquiets. Jean-François Dauré: «Ça va être détruit?» «Peut-être, mais ce serait pour construire mieux, ailleurs», répond le maire de La Couronne. Ici, ça ouvrirait un espace paysager, ça permettrait une meilleure transition avec le centre-ville.» D'autres logements, construits dans les années 80, sont de véritables passoires énergétiques, ont des loyers et des charges plus chers

»
Il nous faut un maximum de cette enveloppe si on veut construire un véritable projet urbain.

qu'ailleurs. «Les gens ne veulent plus rester ici», constate le maire. Une rénovation s'impose, même si, en apparence, le quartier est plus agréable que La Grand-Font. Nous avons besoin de 6,5 millions d'euros», chiffre l'élu. L'espoir d'obtenir gain de cause pour les deux maires? «On sait que le contexte est très difficile, reconnaît Jean-François Dauré. Mais Mme Dukhan a été étonnée par la cohérence de nos réflexions. Les deux dossiers charentais sont les plus aboutis. Nous sommes prêts à démarrer.»



La représentante de l'Anru (deuxième à partir de la droite) a visité le bâtiment C de l'Etang-des-Moines, qui pourrait être démolit.

Photo Renaud Joubert

Cognac: les nouveaux défis de l'hôpital sont lancés

■ Malgré une année 2015 déficitaire, le centre hospitalier de Cognac poursuit son plan de restructuration

■ La vente de l'ancien hôpital et les extensions de ses résidences médicales de Jarnac et Cognac sont engagées.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'argent qu'on va manquer d'ambition. Un hôpital qui ne bouge pas, il meurt», souligne Jérôme Trapeaux. La déception née du résultat déficitaire du centre hospitalier intercommunal de Cognac pour 2015, annoncé à hauteur de 995.000€ (lire CL du 29 juin), n'a pas altéré la volonté de son directeur de relever les grands défis qui attendent à court et moyen termes l'établissement.

À savoir la vente du site de l'ancien hôpital, l'extension de la résidence médico-sociale de Jarnac et celle de la maison de retraite Guy-Gauthier, à Cognac. Des projets inscrits dans le cadre d'un plan de restructuration lancé l'an dernier, «sur lesquels on est d'ailleurs très avancé aujourd'hui», dévoile ravi le responsable. Tour d'horizon.

Ancien hôpital: vente prévue cet été

L'ancien hôpital du quartier Saint-Martin a enfin trouvé preneur. L'établissement public foncier (EPF) est sur le point de don-



Jérôme Trapeaux (à gauche) et Olivier Touboul, son adjoint, devant la maison Guy-Gauthier dont la capacité d'accueil va doubler en 2018.

Photo G. B.

ner son accord pour l'achat de ce site de 7 hectares. Il en assurera le portage financier pour la réalisation de différents projets, parmi lesquels le futur écoquartier souhaité par la municipalité de Cognac et l'hôtel de la communauté de communes de GrandCognac.

«On devrait signer avant la fin de l'été», annonce Jérôme Trapeaux, qui précise. «On maintiendra toutefois sur le site une partie de l'activité du centre de gérontologie, les soins longue durée, en attendant l'extension de la maison de retraite Guy-Gauthier où elle sera ensuite transférée.»

Cette opération a été rendue possible grâce au déménagement de l'unité gériatrique de soins de suite et de réadaptation opéré le 24 juin dernier à la clinique de Cognac. Ses 40 patients sont désormais logés au second étage de l'établissement, qui loue ses locaux au centre hospitalier à raison de 20€ par jour et par lit.

18 lits de plus pour le handicap à Jarnac

La capacité de la maison d'accueil spécialisée (MAS) de la résidence médico-sociale de Jarnac va passer de 10 à 28 lits à l'horizon 2017.

L'agence régionale de santé (ARS) vient de donner son accord pour l'extension de cette unité pour personnes handicapées vieillissantes. L'ARS en supportera le coût total estimé à 3 millions d'euros et le coût de fonctionnement, de l'ordre de 1,3M€.

«Un vrai plus pour le handicap sur notre bassin de santé et en Charente», se réjouit Jérôme Trapeaux, lequel annonce la création concomitante «de 20 emplois de personnel socio-éducatif et soignant.» Le projet architectural est déjà à l'étude. Une fois cette extension réalisée, la résidence comptera 151 lits, 28 en MAS, 111 en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et 12 en unité d'hébergement renforcé pour les personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Guy-Gauthier : 142 lits en 2018

Le projet est définitivement acté. La maison de retraite de la rue de Bellefonds, à Cognac, verra sa capacité d'accueil doublée d'ici trois ans, de 68 lits actuellement à 142. Elle accueillera les pensionnaires alors restants dans les locaux

”

Ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'argent qu'on va manquer d'ambition.

de l'ancien hôpital. «Ça avance bien, on est en train de boucler le montage financier et architectural de l'opération», indique Jérôme Trapeaux.

L'extension de la structure, qui donne sur le parc du foyer Alain-de-Raimond voisin, comportera l'édification d'un nouveau bâtiment sur deux étages, en prolongement de l'existant.

Elle s'accompagnera «d'une profonde rénovation des locaux actuels, équipements, douches, cuisine... On a conçu ce projet avec une vision à l'horizon 2050 de façon à anticiper et à répondre au mieux aux besoins des actuels et futurs résidents», ajoute le directeur.

Coût du projet: 13,5 millions d'euros, montant qui sera financé en grande partie par les collectivités.

Grande-Champagne

Le président de la foire-expo jette l'éponge, miné par la crise à la CDC

Le climat actuel est désolant, il ne me permet plus de trouver sereinement la motivation suffisante pour continuer». Jérôme Froin démissionne.

Le président de la foire-exposition de Grande-Champagne, aux commandes de la manifestation depuis 2012 l'annonce, il ne faudra plus compter sur lui à la rentrée prochaine. Porte-voix depuis 2012 des bénévoles de l'événement qui accueille chaque année près de 5 000 personnes (la dernière édition a été organisée le mois dernier), il choisit de lâcher l'affaire, miné,

explique-t-il, par la guéguerre à la communauté de communes de Grande-Champagne. Cette crise qui s'est soldée par la destitution du premier vice-président en charge des affaires économiques, Bernard Mauzé, par ailleurs maire de Gensac-la-Pallue, (lire CL du 30 juin), Jérôme Froin dit la vivre par procuration et elle ne serait pas sans incidence sur le fonctionnement de la foire. Il décrit ainsi une situation où il est écartelé entre les deux plus grandes communes de Grande-Champagne, Segonzac d'un côté - lui-même est viticulteur à Segonzac -, et Gensac



Jérôme Froin: «On m'incite à prendre parti. Je m'y refuse.»

Photo archives B. C.

de l'autre, commune où se tient la foire. «J'en ai assez d'être en porte-à-faux dans ces histoires politiques qui agacent les gens», lâche-t-il. Il confie que dans le conflit, «on m'incite à prendre parti». Il s'y refuse, arguant que sa philosophie, à l'image de celle de la foire, c'est «la convivialité et le rassemblement». Jérôme Froin est persuadé qu'au mois de septembre, une autre équipe prendra le relais de la foire-exposition pour que la manifestation continue de vivre.

Stéphane URBAJTEL

■ GRANDCOGNAC

Conseil communautaire demain à Cognac. Michel Gourinchas présidera le conseil communautaire de GrandCognac demain jeudi 9 juillet à 18h30 dans les locaux du Cognac Yacht Rowing Club. Vingt-huit points sont à l'ordre du jour concernant les commissions administration, infrastructures, économie, culture, environnement, accessibilité, habitat, logement, tourisme, régie communautaire, finances et personnel.